



VERS LA TRAÇABILITÉ INDIVIDUELLE DES OVINS ET DES CAPRINS...



Les dates clés
de la traçabilité



... pour améliorer
le suivi sanitaire
des animaux et **être
réactif en cas
de crise**

... pour avoir
une meilleure
connaissance
des filières
afin **d'améliorer
la compétitivité**

2005

- ATTRIBUTION D'UN NUMÉRO UNIQUE ET PÉRENNE AUX ANIMAUX
- OBLIGATION DE TENIR À JOUR UN REGISTRE D'EXPLOITATION
- LES ANIMAUX DOIVENT ÊTRE ACCOMPAGNÉS D'UN DOCUMENT DE CIRCULATION POUR CHAQUE MOUVEMENT ENTRE EXPLOITATIONS

2009

- NOTIFICATION DES MOUVEMENTS PAR LOTS

2010

- POSE OBLIGATOIRE DE BOUCLES ÉLECTRONIQUES SUR LES AGNEAUX
- POSSIBILITÉ D'ÉLECTRONISER LE CHEPTEL REPRODUCTEUR OVIN ET CAPRIN

2011

- REPORT DES NUMÉROS DES REPRODUCTEURS SUR LE DOCUMENT DE CIRCULATION

2012

- NOTIFICATION INDIVIDUELLE DES MOUVEMENTS DES ANIMAUX : AJOUT DE LA LISTE DES NUMÉROS INDIVIDUELS DES ANIMAUX À LA NOTIFICATION PAR LOTS

2013

- FIN DE L'ÉLECTRONISATION DU CHEPTEL REPRODUCTEUR OVIN ET CAPRIN



Avril 2009

LA NOTIFICATION EN LOTS DES MOUVEMENTS OVINS ET CAPRINS

L'acte fondateur

Une exigence du règlement européen 21/2004 stipule de centraliser dans une base de données les mouvements des ovins et caprins pour retrouver un lot d'animaux en cas de problème sanitaire.

Obligations

TOUS LES DÉTENTEURS D'EXPLOITATIONS : ÉLEVEURS, MARCHÉS, CENTRES D'ALLOTEMENT, ABATTOIRS, DOIVENT NOTIFIER LES MOUVEMENTS D'ENTRÉES ET DE SORTIES DES ANIMAUX À LA BASE DE DONNÉES NATIONALE DANS UN DÉLAI DE 7 JOURS APRÈS LE MOUVEMENT.

Comment faire ?

Je suis éleveur :

→ Je notifie à l'EDE qui transmet à la base nationale :

- soit par le portail internet ou par un logiciel,
- soit par papier en envoyant un exemplaire du document de circulation.

→ Je décide de déléguer la notification à ma coopérative, à mon négociant, au marché ou à l'abattoir avec qui je traite (pour cela, en tant qu'éleveur, je dois signer un contrat avec cet opérateur) :

- ainsi l'opérateur notifie à ma place et, en retour, m'adresse un accusé de notification.

Je suis opérateur :

→ Je notifie :

- soit par logiciel à la base de données OVINFOS (qui transmet à la base nationale),
- soit par écrit à l'EdE.

→ Je suis délégataire :

- (je notifie pour l'éleveur)
- je suis validé par mon EdE,
- je dois signer un contrat avec les éleveurs délégants,
- j'enregistre les éleveurs délégants sur Ovinfos.



ATTENTION !

Les notifications réalisées par l'opérateur ne concernent que les mouvements d'animaux qu'il traite.



1^{er} juillet 2012

LA NOTIFICATION INDIVIDUELLE

DES MOUVEMENTS OVINS ET CAPRINS

Finaliser
les actions
menées
depuis 2005

Obligations

A PARTIR DU 1^{ER} JUILLET 2012, À CHAQUE NOTIFICATION DE MOUVEMENT EN LOTS DEVRA ÊTRE ASSOCIÉE LA **LISTE DES NUMÉROS INDIVIDUELS** DES ANIMAUX AYANT UNE **BOUCLE ÉLECTRONIQUE**.

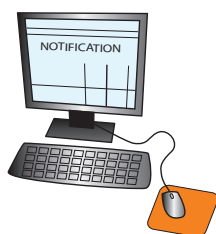


IMPORTANT !

Les modalités de notification restent inchangées pour tous les acteurs.

Atteindre l'objectif de suivi individuel de tous les animaux.

Comment faire ?



Si vous souhaitez notifier par un logiciel, celui-ci doit être adapté à la notification individuelle. Pour cela, contactez votre prestataire informatique.

Quelles actions supplémentaires sont demandées pour réaliser la notification ?

→ Je dois lister les numéros individuels des animaux qui composent le lot notifié

- En lisant électroniquement les numéros. Pour ce faire il existe différents types de matériels de lecture disponibles.
- En relevant les numéros manuellement.

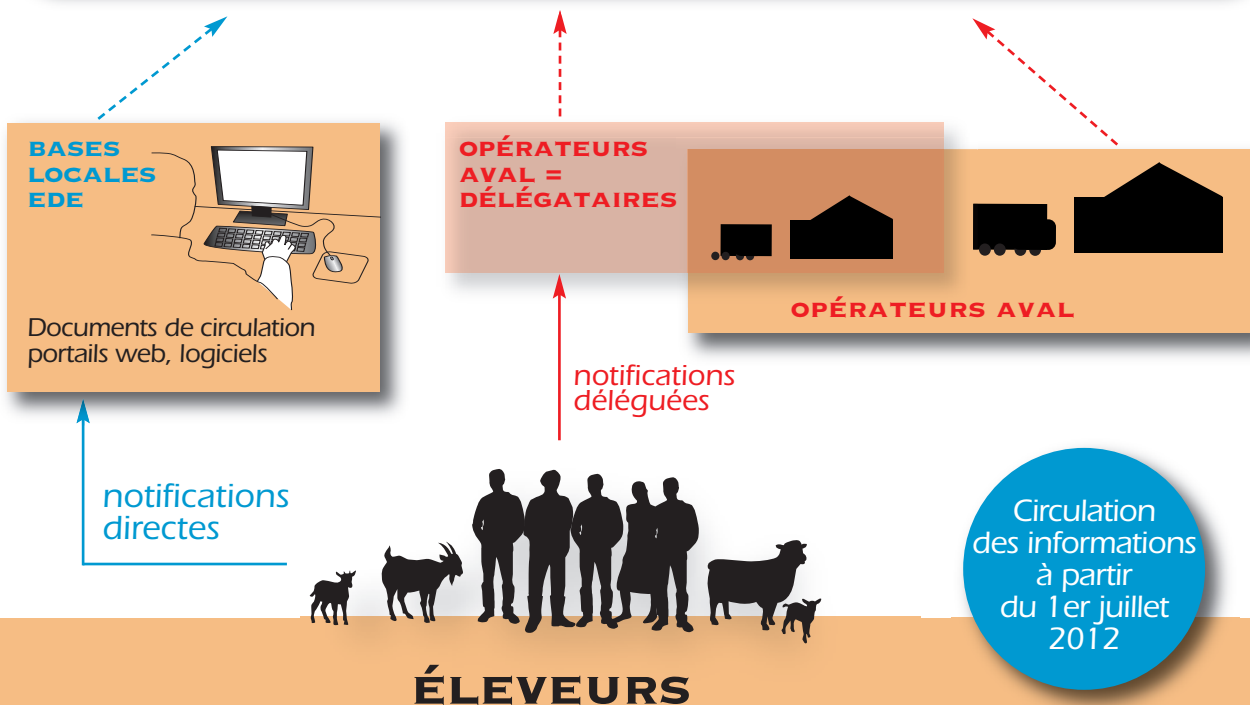




OVINFOS : UNE BASE DE DONNÉES PROFESSIONNELLE POUR LA TRAÇABILITÉ

BDNI : base de l'État

OVINFOS : une base de données nationale professionnelle et réglementaire



Aujourd'hui :

QUI GÈRE OVINFOS ?

Interbev Ovins

QUELLES DONNÉES ?

Notifications réglementaires des **mouvements en lots** des **opérateurs aval** pour leur compte ou pour celui des **éleveurs** délégués.

A partir de juillet 2012 :

La profession (Interbev Ovins + APCA)

Notifications réglementaires de tous les mouvements individuels des **opérateurs aval** et de tous les **éleveurs** +
A terme, des **données non réglementaires**

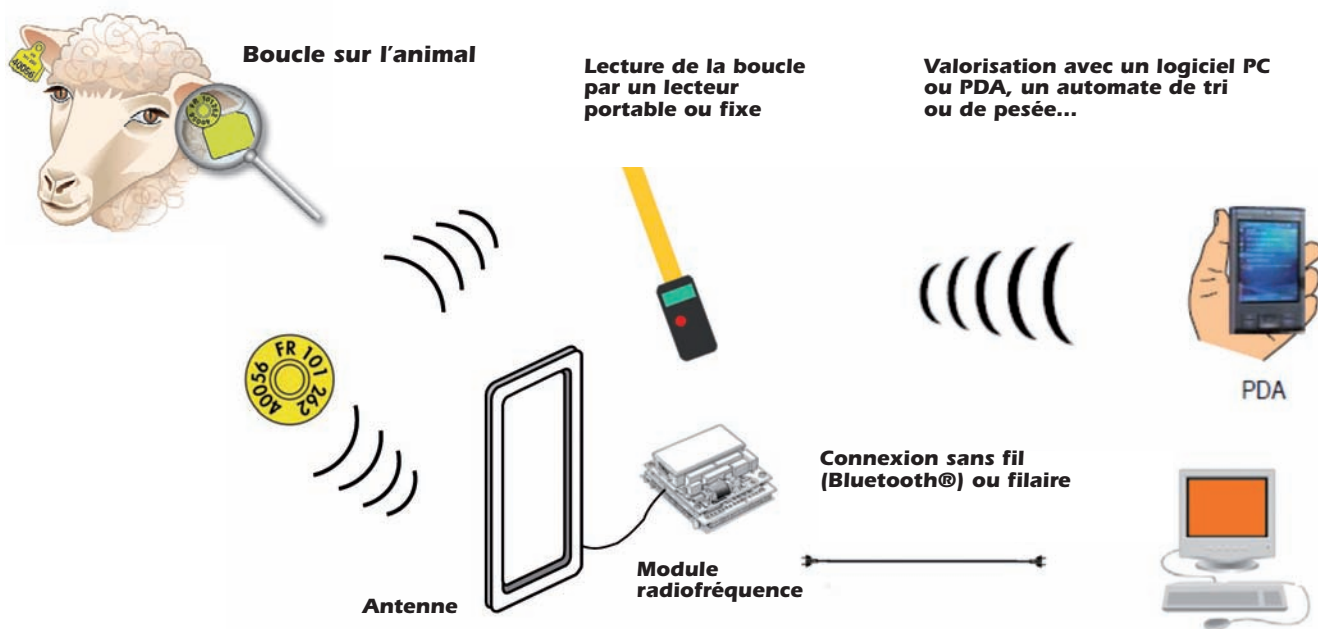
Pour quels objectifs ?

- Améliorer la connaissance de la filière et des flux pour les rendre plus efficaces,
- Fluidifier l'échange d'informations entre éleveurs et opérateurs.



IDENTIFICATION ET TRAÇABILITÉ

PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT



Une boucle électronique sur l'animal

→ Elle contient la puce électronique :

- située dans la partie femelle (bouton),
- programmée pour contenir le numéro d'identification de l'animal.

La boucle est posée sur l'animal :

- oreille gauche (si elle est libre)

ATTENTION !

Utilisez impérativement la pince et le pointeau recommandés par le fabricant.

Un lecteur pour lire la boucle

→ Il est constitué :
d'une antenne et d'un module radio-fréquence.

- Il active la puce pour la lire.
- Il existe des modèles portables (intégré ou non à un PDA) et des modèles fixes.

Puces électroniques et lecteurs utilisés pour l'identification animale officielle répondent à des standards internationaux (normes ISO 11784/11785)

IMPORTANT !

Pour faciliter la lecture il faut une bonne contention des animaux.

Une valorisation des numéros lus

→ La valorisation peut se faire :

- par un logiciel adapté : gestion de troupeau en élevage, contrôle de performances, tri et gestion des animaux en abattoir, centre d'allotement et marché...
- sur un support (PC, PDA, automate...) connecté par liaison filaire ou sans fil (Bluetooth®) avec le lecteur.

Acquérir un numéro d'animal de manière fiable et automatique contribue à améliorer les applications en terme de traçabilité.

N'oubliez pas !

N'hésitez pas à contacter un technicien.



IDENTIFICATION ÉLECTRONIQUE :

LES SOLUTIONS AVEC LECTEURS PORTABLES

Deux modes d'utilisation



Il est possible de valoriser les données de lecture :

- **en temps réel** par transmission instantanée des numéros vers un PDA ou un ordinateur.
- **en deux temps** (mode différé) si les numéros lus sont stockés en mémoire et transmis ultérieurement à un ordinateur.

Pour utiliser un lecteur portable, les **animaux** doivent être **à l'arrêt**, bloqués au cornadis ou dans un couloir.

Trois types de lecteurs portables

Caractéristiques :

- Ils sont légers, maniables et simples d'utilisation
- Ils disposent d'une autonomie de plusieurs milliers de lectures
- ❌ Ils ne permettent pas l'automatisation de tâches



LES BÂTONS

Utilisés seuls, les bâtons permettent de produire une simple liste de numéros. Pour une valorisation en temps réel, ils peuvent être associés à un PDA (ordinateur de poche).



LES BOITIERS

En plus des caractéristiques des bâtons, ils possèdent un clavier permettant d'associer des informations au numéro lu (ex. : un numéro de lot).



LES «TOUT-EN-UN»

Ce sont des PDA avec lecteurs intégrés. Les lectures sont valorisées directement par le logiciel métier.



IDENTIFICATION ÉLECTRONIQUE :

LES SOLUTIONS AVEC LECTEURS FIXES

Les animaux
sont en
mouvement
et passent dans
le champ
du lecteur.

Circulation continue en couloir

lecteurs fixes sur couloir individuel



tunnels multi-lecteurs sur couloir large



- **Circulation rapide des animaux**
- **Pas de rattrapage des animaux non-lus électroniquement**
- **Pas d'automatisation de tâches (tri, pesée...)**

Circulation avec arrêt

lecteurs fixes associés à une cage de contention avec portes de tri et système de pesée en option.



Ces dispositifs nécessitent une contention appropriée en amont et en aval de la cage de façon à assurer une circulation optimale des animaux.

- **Acquisition de 100% des numéros grâce à la gestion des non-lus électroniquement**
- **Automatisation de la pesée et/ou du tri**
- **Circulation moins rapide que dans un couloir**

Pour plus d'informations, consultez l'espace identification et traçabilité du site de l'Institut de l'Élevage www.inst-elevage.asso.fr catalogue matériel, fiches techniques métiers avec vidéos, références réglementaires...



IDENTIFICATION ÉLECTRONIQUE : VALORISATIONS EN ÉLEVAGE



Utilisation de lecteurs portables

Usages les plus fréquents en élevage :

- **un lecteur portable et un PDA** en liaison Bluetooth® ou un tout-en-un de type Psion® avec **un logiciel de gestion de troupeau** pour une valorisation sur le chantier de lecture,
- **un PC pour imprimer** les documents au bureau,
- **un ordinateur** pour le logiciel de gestion de troupeau, les notifications ou l'impression des documents.

L'identification électronique peut être alors utilisée pour :

- **éditer** des bons d'enlèvement et documents de circulation
- **constituer** des lots
- **enregistrer** un ou plusieurs traitements
- **trier** les brebis de réforme
- **réaliser** l'inventaire annuel
- **enregistrer** les agnelages, traitements sanitaires, etc...



BON À SAVOIR !

Il existe des logiciels compatibles troupeau allaitant et des logiciels compatibles troupeau laitier, ils sont référencés sur le site de l'Institut de l'Élevage.



Utilisation de lecteurs fixes

L'utilisation de solutions fixes personnelles ou individualisées :

- pour la gestion d'évènements : avec lecteurs fixes dans un couloir,
- pour le tri et/ou la pesée : avec une cage de contention.



IDENTIFICATION ÉLECTRONIQUE : VALORISATIONS PAR L'AVAL DE LA FILIÈRE

Centres d'allotement,
marchés et bergeries
d'abattoirs



L'enjeu est
de pouvoir lire
les boucles
des animaux mais
aussi d'assurer
le relevé des
numéros de ceux
dont les boucles
sont illisibles
ou absentes.

Différents systèmes de lecture existent :

■ **Lecteurs fixes**

- avec **tri** des animaux (non-lus ou sur critères prédéfinis),

- avec **pesée**.

→ Une **lecture efficace** nécessite une **contention** qui permet aux animaux de passer dans le champ du lecteur et qui permet de **gérer les animaux non-lus** (boucles illisibles ou absentes).

■ **Lecteurs portables**

→ Une lecture efficace nécessite une contention qui permet de bloquer les animaux.



Chaîne
d'abattage



En abattoir, l'enjeu est de pouvoir lire rapidement les boucles sur les carcasses tout en gérant les boucles illisibles ou absentes.

La gestion des non-lectures peut se faire par une simple cellule de détection connectée au dispositif de lecture, ou par contrôle visuel par l'opérateur.

Grâce au lien entre le lecteur et le poste de saisie, l'identification électronique constitue un nouveau mode d'entrée dans la base de données interne de l'abattoir.



IDENTIFICATION ÉLECTRONIQUE : VALORISATIONS POUR LES TECHNICIENS D'ÉLEVAGE

Fonctionnement
en contrôle de
performances allaitant



Deux solutions
existent actuellement :

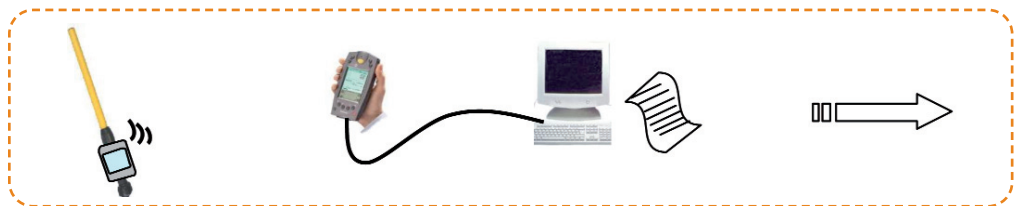
- **Un PDA tout-en-un de type PSION®**, équipé de PESOVALL® qui permet de lire les numéros et de récupérer ou saisir les poids.
- **Une bascule de pesée électronique et un lecteur connectés à un automate** BALEA® qui récupère et associe le poids et le numéro d'identification.



Fonctionnement
en contrôle
laitier

- **Un lecteur portable est connecté à un PDA ou un tout-en-un de type PSION® contenant le logiciel de contrôle laitier et permet de valoriser la lecture en direct.**

Le contrôleur, placé côté tête, lit l'ensemble des brebis d'un quai de traite, puis va dans la fosse pour saisir les informations de production. L'appariement des données d'identification et de contrôle se fait par le biais de la place dans la salle de traite.



PDA contenant le logiciel de contrôle laitier fixé sur le lecteur portable et en liaison Bluetooth® pour saisir les données en chantier.

A la fin du contrôle, transfert des données sur le PC (SIEOL technicien).

Transfert des données vers le site régional de SIEOL.



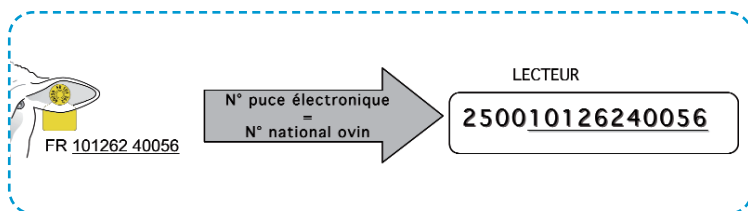
REPÈRES ÉLECTRONIQUES OFFICIELS : QUESTIONS-RÉPONSES

Quelle information est contenue dans la puce électronique ?

La puce électronique située dans la partie femelle (bouton) de la boucle contient le numéro d'identification national de l'animal.

Ce numéro est également inscrit sur la boucle (partie bouton et pendentif).

Dans la puce, le code pays est un nombre à trois chiffres (250 pour la France), tandis que sur la boucle, ce sont les lettres « FR » qui sont écrites.



Le numéro d'identification est inscrit par le fabricant et ne peut pas être modifié.

Pour que l'information soit correctement transmise de la boucle au lecteur, les boucles doivent passer une à une devant le lecteur, **il est donc interdit de poser deux boucles électroniques sur le même animal.**

Quels sont les avantages liés à l'utilisation d'une boucle électronique ?

→ la boucle électronique peut être lue même lorsqu'elle est souillée, contrairement à une boucle conventionnelle,

→ le respect des normes ISO (11784/11785) garantit la fiabilité du numéro lu.



Pour quels animaux les repères électroniques sont-ils obligatoires ?

→ Tous les ovins nés à partir du 1er juillet 2010 doivent porter une boucle électronique.

→ Pour tous les ovins nés entre le 1er juillet 2005 et le 1er juillet 2010, l'électronisation (le remplacement d'une boucle conventionnelle par une boucle électronique) est obligatoire avant le 1er juillet 2013.

→ Tous les caprins nés à partir du 1er juillet 2010 et destinés à la reproduction doivent porter un repère électronique, ce repère peut être une boucle ou un bague de paturon.

Identification électronique officielle et valorisations

L'utilisation d'une identification électronique dans le cadre officiel permet d'utiliser le même numéro quel que soit le lieu :

- en élevage,
- en centre d'allotement et marché,
- en abattoir,

et pour toutes les utilisations :

- le suivi des mouvements (la traçabilité sanitaire),
- les filières qualité (traçabilité commerciale),
- la gestion du troupeau,
- les chantiers de contrôle de performance.